

2013-2073
2013-06-06

SHUTTLE^{MC} 15 SC

ACARICIDE

GROUPE	20B	ACARICIDE
--------	-----	-----------

POUR UTILISATION DANS LES SERRES ET OMBRIÈRES COMMERCIALES, SUR LES PLANTES ORNEMENTALES, À FLEURS, À FEUILLAGE ET DE PÉPINIÈRES CULTIVÉES EN CONTENANTS, AINSI QUE SUR LES CONCOMBRES, POIVRONS, TOMATES ET AUBERGINES CULTIVÉS DANS LES SERRES COMMERCIALES

NE PAS utiliser ce produit sur les fleurs ou les feuilles qui seront coupées avant d'être vendues (p. ex., roses à longues tiges)

Non destiné à l'usage résidentiel

USAGE AGRICOLE

MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE :

Acéquinocyl.....15,8 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28640 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contient du bronopol à raison de 0,009 %, du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0006 % et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0014 %, à titre d'agents de conservation.

CONTENU NET : 5 litres [1 litre]

**Arysta LifeScience North America, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513**

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC est un acaricide utilisé pour la suppression du tétranyque à deux points (*Tetranychus urticae*) et du tétranyque de l'épinette (*Oligonychus ununguis*) sur les plantes ornementales, à fleurs, à feuilles et de pépinières cultivées en contenants dans les serres et ombrières commerciales. Ce produit supprime également le tétranyque à deux points (*Tetranychus urticae*) sur les concombres, les poivrons, les tomates et les aubergines cultivés en serres. Lorsqu'il est appliqué sur les feuilles tel qu'indiqué, l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC produit un effet de choc rapide et une suppression résiduelle de longue durée.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de gestion de la résistance, l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC contient un acaricide du groupe 20B. Toute population d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC et à d'autres acaricides du groupe 20B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux acaricides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC ou les autres acaricides du même groupe 20B avec des acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Éviter d'effectuer plus que le nombre maximum de pulvérisations indiqué sur l'étiquette et de pulvérisations consécutives de l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC ou d'autres acaricides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuves contenant des acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Arysta LifeScience North America, LLC, au 1-866-761-9397.

TOLÉRANCE DES PLANTES

Ni le fabricant ni le vendeur n'ont établi si l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC peut être utilisé en toute sécurité sur toutes les variétés et cultivars. L'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC a été testé sur une variété de plantes sur lesquelles aucune phytotoxicité n'a été observée aux doses indiquées. Étant donné que les espèces végétales et leurs variétés et cultivars n'ont pas tous été testés pour ce qui est de la tolérance au produit, il est recommandé de pulvériser le produit sur un petit nombre de plants pour s'assurer de l'absence de phytotoxicité, avant de procéder à des pulvérisations à grande échelle.

L'utilisateur assume tous les risques découlant de l'application de l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC d'une manière non conforme à son étiquetage.

Certaines variétés d'IMPATIENS et de ROSIERS MINIATURES sont réputées pour être sensibles à certains pesticides. Avant d'utiliser l'ACARICIDE SHUTTLE 15 MC pour supprimer les acariens sur ces plantes ornementales tester à petite échelle la sensibilité à l'ACARICIDE SHUTTLE 15 MC avant d'en faire un usage à grande échelle.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Utiliser de l'équipement propre. Ajouter suffisamment d'eau propre dans le réservoir du pulvérisateur pour préparer la moitié de la charge. Démarrer le système d'agitation du réservoir. Ajouter la quantité nécessaire de produit et attendre qu'elle soit en suspension avant d'ajouter tout autre produit. Agiter pour bien mélanger tout en ajoutant le reste d'eau nécessaire. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. NE PAS laisser reposer la bouillie de pulvérisation sans agitation. Si l'agitation est interrompue pour quelque raison que ce soit, la bouillie doit être bien remélangée avant toute autre utilisation. Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation bien calibré.

APPLICATION

Appliquer l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC lorsque les seuils de traitement ont été atteints, tel qu'établi par la surveillance locale. Ne pas attendre que de grandes populations d'acariens soient établies. Une couverture intégrale est nécessaire en vue d'une suppression optimale. Pour obtenir une bonne couverture, utiliser des pressions de pulvérisation, des buses et un espacement des buses appropriés. Lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi, l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC supprime efficacement les espèces d'acariens indiqués mais n'est pas efficace contre les phytoptes. L'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC est efficace à tous les stades des acariens sensibles. Il n'est pas recommandé d'utiliser l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC au cours de plusieurs épandages successifs d'acaricides. Utiliser l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC dans le cadre d'un bon programme de gestion de la résistance, qui prévoit la rotation avec d'autres acaricides affichant des modes d'action différents.

RESTRICTION ET LIMITES GÉNÉRALES

Ne pas appliquer ce produit en utilisant quelque type de système d'irrigation que ce soit. Ne pas utiliser l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC dans des épandages consécutifs d'acaricides. Utiliser l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC en rotation avec d'autres traitements affichant des modes d'action différents.

Ne pas utiliser à l'intérieur ou autour des sites résidentiels. Pour utilisation dans les serres et ombrières commerciales uniquement sur les plantes ornementales, à fleurs, à feuillage et de pépinières cultivées en contenants, et sur les sur les concombres, les poivrons, les tomates et les aubergines cultivés dans les serres commerciales.

MODE D'EMPLOI

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats dulcicoles (comme des lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques

lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS permettre que l'effluent ou le ruissellement des serres ou champignonnières contenant ce produit se déverse dans les lacs, ruisseaux, étangs, estuaires, océans ou autres plans d'eau.

PLANTES ORNEMENTALES ET DE PÉPINIÈRE CULTIVÉES DANS LES SERRES ET OMBRIÈRES

Pour supprimer le tétranyque à deux points (*Tetranychus urticae*) et le tétranyque de l'épinette (*Oligonychus ununguis*), mélanger 0,21 à 0,46 L de l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC dans 500 litres d'eau (0,07 à 0,15 g m.a./L de bouillie) et appliquer de façon à couvrir intégralement le feuillage jusqu'au point d'égouttement, sauf pour les rosiers, dans lequel cas la dose d'application est de 0,21 L dans 500 litres d'eau (0,07 g m.a./L de bouillie) (tableaux 1 et 2). Le volume de pulvérisation réel dépendra de la taille des plants traités. Procéder à l'épandage dès que la population d'acariens atteint un degré d'infestation économique. Utiliser la concentration la plus élevée lorsque le degré d'infestation est élevé. Ne pas faire plus de deux applications par année.

Tableau 1 – Dose d'application sur les plantes ornementales, à fleurs, à feuilles et de pépinières cultivées dans les serres et ombrières* (pour les rosiers, voir le tableau 2)

RAVAGEUR	Dose de produit par 500 L d'eau
Tétranyque à deux points (<i>Tetranychus urticae</i>) Tétranyque de l'épinette (<i>Oligonychus ununguis</i>)	0,21 à 0,46 L (0,07 à 0,15 g m.a./L de bouillie)

Ne pas appliquer plus de 0,69 kg m.a./ha par cycle de culture. Ne pas faire plus de deux applications par année.

Tableau 2 – Dose d'application pour les rosiers (à l'exception des rosiers miniatures) cultivés dans les serres et ombrières**

RAVAGEUR	Dose de produit par 500 L d'eau
Tétranyque à deux points (<i>Tetranychus urticae</i>)	0,21 L (0,07 g m.a./L de bouillie)

Ne pas appliquer plus de 0,35 kg m.a./ha par cycle de culture. Ne pas faire plus de deux applications par année.

VIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits sur cette étiquette supplémentaire a été rédigé par des personnes autres que Arysta LifeScience North America, LLC (ARYSTA) et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. ARYSTA ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager ARYSTA de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

CONCOMBRES, POIVRONS ET TOMATES CULTIVÉS EN SERRES

Pour supprimer le tétranyque à deux points (*Tetranychus urticae*), mélanger 0,21 à 0,46 L de l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC dans 500 litres d'eau (0,07 à 0,15 g m.a./L de solution) (tableau 3) et appliquer de façon à couvrir intégralement le feuillage. La couverture intégrale est essentielle pour supprimer efficacement le tétranyque à deux points. Le volume de pulvérisation réel dépendra de la taille des plants traités. Procéder à l'épandage dès que la population d'acariens atteint un degré d'infestation économique. Utiliser la concentration la plus élevée lorsque le degré d'infestation est élevé. Prévoir un intervalle minimum de 21 jours entre les applications de l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC.

Tableau 3 – Dose d'application pour les concombres, les poivrons et les tomates cultivés en serres

RAVAGEUR	Dose de produit par 500 L d'eau
Tétranyque à deux points (<i>Tetranychus urticae</i>)	0,21 à 0,46 L (0,07 à 0,15 g m.a./L de solution)

Ne pas appliquer plus de 0,69 kg m.a./ha par cycle de culture. Ne pas faire plus de deux applications par culture. Ne pas récolter dans les 24 heures suivant la dernière application.

MODE D'EMPLOI SUR LES AUBERGINES CULTIVÉES EN SERRES

Pour supprimer le tétranyque à deux points (*Tetranychus urticae*), mélanger 0,21 à 0,46 L de l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC dans 500 litres d'eau (0,07 à 0,15 g m.a./L de solution) (tableau 4) et appliquer de façon à couvrir intégralement le feuillage jusqu'au point d'égouttement. Le volume de pulvérisation réel dépendra de la taille des plants traités. Procéder à l'épandage dès que la population d'acariens atteint un degré d'infestation économique. Utiliser la concentration la plus élevée lorsque le degré d'infestation est élevé.

Tableau 4 – Dose d'application pour les aubergines cultivées en serres

RAVAGEUR	Dose de produit par 500 L d'eau
Tétranyque à deux points (<i>Tetranychus urticae</i>)	0,21 à 0,46 L (0,07 à 0,15 g m.a./L de bouillie)

Prévoir un intervalle minimum de 21 jours entre les applications de l'ACARACIDE SHUTTLE 15 SC. Ne pas utiliser l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC dans des épandages consécutifs d'acaricides. Utiliser l'ACARICIDE SHUTTLE 15 SC en rotation avec d'autres traitements ayant des modes d'action différents. Ne pas appliquer plus de 0,69 kg m.a./ha par cycle de culture. Ne pas faire plus de deux applications par culture. Ne pas récolter dans les 24 heures suivant la dernière application.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec les yeux. Rincer immédiatement les yeux atteints par le concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les vapeurs ou le bouillard de pulvérisation. Après l'emploi, se laver les mains et la peau exposée. Durant l'emploi, ne pas manger, boire ni fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les remettre. Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter de contaminer les étangs, ruisseaux, rivières et la végétation à conserver. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, de la nourriture de consommation animale, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Respecter les zones tampons appropriées établies par la province autour des plans d'eau et des zones marécageuses. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Ne pas retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

Éloigner la personne de la zone contaminée et enlever ses vêtements contaminés. La garder au chaud, confortable et au repos.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petits gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro

d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES :
APPELER AU 1-866-303-6952**

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Peut être entreposé à la température ambiante. Conserver dans le contenant d'origine. Ce produit ne doit pas être entreposé à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, s'assurer que celui-ci est plié de façon à former une fermeture étanche et entreposer dans un endroit sec. Les insecticides et fongicides doivent être entreposés à l'écart des herbicides afin de prévenir toute risque de contamination croisée. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.

EN CAS DE DÉVERSEMENT

Nettoyer tout déversement immédiatement. Déposer le produit et les matériaux de nettoyage contaminés dans un contenant à déchets chimiques. Laver la zone contaminée avec du savon et de l'eau. Ramasser le liquide de lavage avec un matériau absorbant et déposer dans un contenant jetable.

URGENCE CHIMIQUE 24 HEURES (déversements, fuite, incendie, exposition ou accident) : appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

SHUTTLE^{MC} est une marque de commerce d'Arysta LifeScience North America, LLC.